

Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – contact@spmf.fr

Web: www.apiservices.biz/fr/spmf https://www.spmf.fr
Président: Joël Schiro – Email: jschiro@miel-de-france.com

APPEL DE COTISATION 2023

Chers collègues,

Chers collègues,

Nous avons enfin le plaisir de reprendre les réunions « en présentiel ».

Espérons se retrouver nombreux à l'Hospitalet (46170).

Vous trouverez ci-après l'appel de cotisation 2023. N'oubliez pas d'envoyer copie par mail secrétariat@spmf.fr ou par courrier

SECRETARIAT du SPMF- 4 Cami de Pau-64350 MASPIE-LALONCQUERE-JUILLACQ

Pour le SPMF, le président, Joël Schiro.

Les cotisations sont fixées comme suit :

Premier collège, inscription AMEXA	220 €
Deuxième collège, inscription MSA, cotisants solidaires, retraités et nouveaux installés,	110 €
Sympathisants donateurs	440 €

Remarque : Les droits et devoirs des membres du premier et du deuxième collège sont les mêmes. Ils ne se distinguent que par le montant de la cotisation et leur représentation au conseil d'administration.

Les sympathisants donateurs participent aux assemblées générales du syndicat avec voix consultative. Ils reçoivent toutes les informations envoyées aux membres adhérents qu'ils ont toute liberté de rediffuser à leur guise. Ils pourront être invités aux conseils d'administration. N'étant pas membres adhérents ils ne pourront pas voter ni se présenter au conseil d'administration.

Voir statuts et règlement intérieur sur Internet :

https://www.spmf.fr/ ou https://www.apiservices.biz/fr/spmf

Le SPMF n'est pas assujetti à la TVA.

Si vous le demandez, le secrétariat se chargera de vous faire parvenir un reçu du montant de la cotisation après réception du paiement.

N'hésitez pas à faire circuler cet appel largement autour de vous.

Pour répondre à une demande formulée récemment, il reste bien entendu la formule du don en bénévolat tant de la part de particuliers que d'entreprises.

Dans ce domaine, la liberté est sans limite. N'hésitez pas....

<u>Pour ceux qui assurent leurs ruches via les sections régionales, merci de noter que l'adhésion SPMF est</u> obligatoire.

Formulaire de cotisation

<u>Partie à renvoyer (si possible immédiatement pour faciliter le travail de secrétariat)</u> avec votre règlement, soit par chèque à l'ordre du SPMF

Adresse postale cotisation:

Secrétariat du SPMF - 4 Cami de Pau - 64350 MASPIE - LALONCQUERE - JUILLACQ

<u>Ou de préférence par virement bancaire avec</u>, impérativement, la présente fiche d'adhésion envoyée par mail aux adresses suivantes :

Numéro de compte

87020100298

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN

BIC AGRIFRPP869

Clé

83

secretariat@spmf.fr

RIB FRANCE

Banque

16906

Guichet

01017

IBAN ETRANGER FR76 1690 6010 1787 0201 0029 883

Domiciliation	Nom et adresse du titulaire				
SEMEAC (01017) Tél: 0562530908	PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE		PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE 2530908 CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS	DU GERS	A
	32003 AUCH CEDEX				
Raison sociale					
Nom:	Prénom :				
Adresse :					
Code Postal :	Commune	:			
Téléphone :					
Avec votre Adresse Mail indi	spensable :				
<u>Collège</u> (rayer la mention inu	tile)				
	collège : 220,00€ e collège : 110,00€				
Fait à	Le				
Souhaite recevoir une facture	e justificative de versement	OUI 🗆	NON □		
Les sympathisants donateurs	reçoivent un appel séparé ave	c facture.			
https://www.spmf.fr/ ou	https://www.apiservices.l	biz/fr/spmf			